

Daniel DELIDAIS, Jean PIVETEAU, Régis JOLLY
Membres titulaires au Conseil Portuaire élus par les usagers du Port
CLUPP- Capitainerie du Port 17650 Saint Denis d'Oléron

Monsieur le Maire,
Président du Conseil Portuaire
Mairie de Saint Denis d'Oléron
27 rue de la Libération
17650 Saint Denis d'Oléron

Saint Denis d'Oléron le 5 décembre 2023

Lettre remise en Mairie

Objet : Non approbation du compte rendu du conseil portuaire du 3 novembre 2023

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous indiquer que nous n'approuvons pas le compte-rendu du conseil portuaire du 3 novembre 2023 que vous avez diffusé le 23 novembre, sur le site internet du Port, sans nous l'avoir soumis auparavant pour relecture, comme le voulait l'usage.

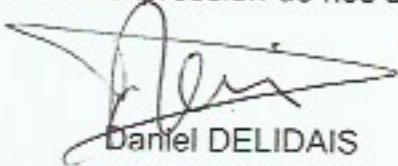
En effet, nous aurions apporté quelques correctifs dont ceux-ci :

Sur l'augmentation de 4% des tarifs du port, Jean Piveteau s'est prononcé contre en estimant que l'allongement sur plusieurs années complémentaires des remboursements de la dette permet de dégager des possibilités de financement des travaux d'entretien et d'alléger ainsi le fardeau financier annuel des plaisanciers.

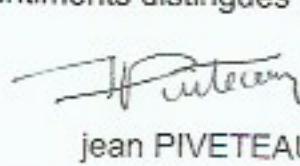
Sur votre projet d'interdiction du stationnement des véhicules des plaisanciers sur la digue K, que vous avez évoqué : nous avions rappelé que ce stationnement était nécessaire du fait de la grande saturation en été du parking nord voisin...
Nous demandons qu'il soit porté à l'ordre du jour du prochain conseil portuaire.

Sur la nouvelle convention YCO-Port de plaisance qui n'a jamais été présentée en Conseil Portuaire, pour avis, nous demandons également qu'elle soit portée à l'ordre du jour du prochain conseil portuaire.

Avec l'expression de nos sentiments distingués



Daniel DELIDAIS



jean PIVETEAU



Régis JOLLY

Copie: aux membres du Conseil Portuaire, du Conseil Municipal,
aux plaisanciers du port de Saint Denis d'Oléron